






4-5 Résultats des indicateurs de lutte contre les infections nosocomiales :

	2010	2010	2011		Objectif national atteint
	Ancien calcul	Estimation avec Nouveau Calcul	Nouveau calcul		
SCORE AGREGÉ Sur 100	69,48 Classe B		58,86 Classe C		NON
ICALIN Sur 100	86,50 Classe A	48 Classe C	55,5 Classe C		NON
ICSHA Sur 100	39,10 Classe D		38,9 Classe D		NON
ICATB	16,25/20 Classe A		80/100 Classe A		OUI
BMR Sur 100	Non existant En 2010		68 Classe B		NON

Le classement de A à F correspond à la position de l'établissement (A étant la meilleure position)

Glossaire

ICALIN : indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales : Il renseigne l'organisation, les moyens mis en œuvre et les actions réalisées pour la lutte contre les infections nosocomiales (ex. personnel dédié, existence d'un programme d'actions, rédaction et diffusion de protocoles...

ICSHA : indicateur de consommation de produits hydro-alcooliques (hospitalisation complète et hospitalisation de jour). Il renseigne la quantité « consommée » dans l'année, d'un produit spécifique (à base d'alcool) recommandé pour l'hygiène des mains (gel hydro-alcoolique).

BMR : organisation, moyens et actions dans la prévention et la lutte contre les bactéries multi-résistantes.

ICATB : Indice composite de bon usage des antibiotiques : Il indique l'engagement de l'établissement dans une stratégie de bon usage des antibiotiques (formation des médecins prescripteurs, étude de la consommation d'antibiotiques, présence d'un responsable « antibiothérapie »)...

En 2011, il y a eu modification dans la méthode de calcul des résultats.

Pour exemples :

L'estimation d'ICALIN 2010 avec ce nouveau mode de calcul nous aurait donné 48 points/100 alors que nous avons eu 86,50 points/100 l'an dernier.

désormais, les matériels de sécurité pour gestes invasifs doivent être mis à disposition dans TOUS les secteurs d'activités à risques définis à partir de la liste établie par le service de santé au travail. C'est cette liste qui nous manque.

désormais, pour l'utilisation des solutions hydro-alcooliques, la couverture pour les hôpitaux de jour doit être de 2 frictions/patients/jour et non plus une comme actuellement.